



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée de l'air

Question écrite n° 32995

Texte de la question

M. René Dosière signale à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'en réponse à une question posée au ministre de la défense, il lui a été précisé que, en 2007, son ministère avait utilisé les moyens de déplacement fournis par l'ETEC (escadron de transport, d'entraînement et de calibrage) pour un montant de 43 998,85 euros. Selon cette réponse, il apparaît que la totalité de cette somme n'a pas été remboursée. En effet seuls 5 202 euros l'ont été. Il souhaite donc obtenir les raisons pour lesquelles l'intégralité de la somme n'a pas été remboursée, la date et les conditions de versement du solde ainsi que l'imputation budgétaire de ce règlement (programme et mission).

Texte de la réponse

L'ensemble des dépenses 2007 pour un montant de 43 998,85 EUR relatives à l'utilisation des moyens de déplacements fournis par l'ETEC a été réglé comme suit :

DATE du voyage	MONTANT	IMPUTATION	Date de paiement	DATE réception justificatifs ministère de la défense
05/06/2007	7 955,97 EUR	172 02 - 18	17/07/2008	21/12/2007
15-16/06/2007	12 633,88 EUR	172 02 - 18	17/07/2008	21/12/2007
19/07/2007	12 138,00	172 02 -18	17/07/2008	21/12/2007
14/09/2007	5 202,00 EUR	214 02-46	13/12/2007	22/11/2007
15-16/12/2007	6 069,00 EUR	172 02 - 18	05/06/2008	16/12/2007
Total	43 998,85 EUR			

Compte tenu des dates de réception des documents justifiant le remboursement, la période de fin de gestion et le circuit de validation de ces dossiers, le délai de traitement est d'environ six mois à compter de la réception des justificatifs de paiement envoyés par le ministère de la défense.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32995

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8946

Réponse publiée le : 22 septembre 2009, page 9058